

### **Extrait de règlement JEU IRTS CHEZ FRANPRIX**

Jeu gratuit sans obligation d'achat organisé par les sociétés Unilever France et IRTS (International Retail & Trade Services), en collaboration avec les enseignes Franprix du 07/11/2018 au 18/11/2018 inclus minuit, heures françaises de connexion faisant foi. Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse). Pour jouer, rendez-vous sur le site Internet de l'enseigne sur <https://www.bonsplansdesmarques.com/> et remplir le formulaire pour participer au tirage au sort du 30/11/2018.

Sont mis en jeu :

2 purificateurs d'air d'une valeur commerciale unitaire de 419 euros TTC.

Une seule participation et un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse, une seule adresse électronique par foyer). Règlement complet déposé chez la SCP NICOLAS – SIBENALER – BECK, huissiers de justice associés situés 25 rue Hoche à JUVISY S/ORGE (91263) et disponible sur le site internet ou sur simple demande à l'adresse du jeu : Jeu RSE FRANPRIX, AR54, SOGEC Gestion, 91973 Courtabœuf Cedex.

Dans le cadre du présent Jeu, la Société organisatrice a souhaité faire appel à un prestataire externe, l'Agence SOGEG située à SOGEC Gestion, 91973 Courtabœuf Cedex. Pour la collecte, le traitement des données personnelles relatives aux participants et l'attribution de la dotation au(x) gagnant(s).

Les informations personnelles nominatives que le participant accepte de communiquer en s'inscrivant au présent Jeu font l'objet d'un traitement informatisé par le prestataire visé ci-avant, pour le compte de la société organisatrice, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La transmission par le participant de ses données personnelles est indispensable pour participer au Jeu, de la même manière que le traitement de ses données personnelles par le prestataire est nécessaire pour valider sa participation.

Par ailleurs, les coordonnées personnelles des gagnants pourront être transmises par la Société Organisatrice ou son prestataire, à d'autres prestataires externes en charge de la livraison de certaines dotations, qui s'engagent à les utiliser à cette seule fin, dans le respect de la réglementation en vigueur et à les supprimer à l'achèvement de la livraison.

Les données personnelles communiquées par les participants seront conservées pendant la durée nécessaire au bon déroulement du Jeu, soit pendant une durée de 3 mois. En l'absence de demande spécifique, le prestataire s'engage à les supprimer définitivement de l'ensemble de ses supports de stockage à l'issue du Jeu.

Conformément au Règlement européen n°2016/679 en vigueur le 25 mai 2018, le participant dispose d'un droit d'opposition au traitement de ses données personnelles, ainsi qu'un droit d'accès, de portabilité, de rectification et de suppression sur simple demande écrite auprès de la Société organisatrice IRTS, International Retail & Trade Services (IRTS), Route de l'aéroport 29, CP 415, 1215 Geneva 15, SWITZERLAND

Les participants qui souhaiteraient s'opposer au traitement de leurs informations personnelles par le prestataire externe ou qui souhaiteraient exercer leur droit de suppression les informations personnelles.